



Volailles de race Suisse

Procès-verbal Eleveur comité 02/17

mercredi, 1er mars 2017, 16.00 heures

Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstrasse 18, 4800 Zofingue

Début : 16.00 heures

Présents : JM. Tièche (présidence), G. Maurer, P. Gütle, A. Ehrismann, B. Schoch, H.U. Zahnd, R. Schlauri et U. Götz (procès-verbal),

Excusé: F. Schenkel

Salutations

JM. Tièche salue le comité à l'occasion de la deuxième réunion de l'année. Il espère une réunion sereine et constructive.

Il remercie G. Maurer qui a envoyé l'ordre du jour au comité.

1. Procès-verbal de la réunion 1/17 du 18 janvier 2017

Le procès-verbal de la réunion du comité du 18 janvier 2017 est adopté à l'unanimité par le comité. JM. Tièche en remercie sa rédactrice, U. Götz.

2. Liste des affaires en cours

La liste des affaires en cours est retravaillée et complétée si nécessaire.

3. Commissions et ressorts

a) Présidence

- Bilan de la CPP

La CPP avec l'exposé sur les nouveaux médias et les informations de biomill, le matin, et la partie administrative l'après-midi, s'est déroulée de façon calme et expéditive.

b) Finances

- **Comptes annuels 2016**

P. Gütle commente les comptes annuels 2016.

Les comptes 2016 enregistreront une perte d'env. CHF 31'000.00.

Décision : Le comité adopte les comptes 2016 à l'unanimité, avec la diminution enregistrée.

c) Commission de formation

Lors de la réunion du 21 février 2017, la commission de formation a dressé le bilan de la dernière formation de juges.

Les PP préparés devront être mis à disposition de tous les membres de la CF.

30 personnes ont pris part au cours de base de KT Zurich, une partie était des débutants sans volailles. Il y aurait un très grand potentiel avec les cours en vue de recruter de nouveaux membres.

B. Schoch a également demandé aux autres membres de la commission combien de temps ils pensaient y collaborer encore.

W. Gloor démissionne de la commission pour l'AD 2017. H. Schönenberger a terminé son activité à fin 2016.

Comme M. Wyss n'a pas encore été élu officiellement au sein de la commission de formation, cela est corrigé ainsi.

Proposition : M. Wyss est proposé à Volailles de race Suisse comme membre de la CF.

Décision : La proposition est acceptée à l'unanimité.

La CF voit la demande en cours augmenter continuellement. Elle doit trouver de nouveaux membres pour son travail.

d) Expositions

- Nationale 2018, Fribourg
- Règlement d'exposition

Le règlement d'exposition est discuté.

Proposition : Un prix de jeunes éleveurs Best of Show sera décerné au meilleur coq et à la meilleure poule.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition : Le prix pour la race de l'année sera biffé lors de l'exposition commune 2018.

Décision : La proposition est acceptée à l'unanimité.

La médaille des exposants sera la même que celle des éleveurs de lapins lors de l'exposition commune. Les juges suisses doivent absolument être sollicités pour l'exposition commune. Une confirmation sera exigée de chaque juge.

Les juges manquants seront recrutés à l'étranger par B. Schoch.

- Exposition de coqs 2018-2019

H.U. Zahnd aurait la possibilité, en décembre 2018, de louer la halle de verre de 3350 m2 du Jungfrau Park. La location de la halle se monte à CHF 16'700.00. Il serait toutefois possible de louer que la moitié de la halle.

L'organisateur d'une exposition suisse de coqs devrait organiser seul l'ensemble de l'exposition. Il ne devrait avoir aucun coût pour la fédération.

Volailles de race Suisse mettrait à disposition le label et le bureau des calculs.

La fédération mettrait les boxes gratuitement à disposition.

F. Schenkel (a présenté une position écrite préalable) trouve l'idée très bonne, mais le coût de la halle le laisse songeur. Il trouve la date peu favorable, les locaux d'Interlaken lui plaisent beaucoup.

U. Götz trouve qu'il devrait y avoir une date de réserve hors de la phase critique de la migration des oiseaux, afin que l'exposition puisse se dérouler dans tous les cas.

Décision :

Lors de la prochaine réunion du comité, le thème de l'expo des coqs sera repris.

- Nationale 2000, Winterthour
- Contrat d'exposition

U. Weiss a renvoyé le contrat d'exposition de la Nationale 2020. Le CO est formé.

f) Commission du standard et technique

Lors de la réunion du 23 janvier, la liste des bagues a été actualisée.

Dans l'inventaire des races et variétés de coloris, 1800 sujets sont déjà recensés.

La prochaine rencontre des juges EE des divisions pigeons et volailles aura lieu du 15 au 17 septembre 2017 à NL-3941 Doorn, au Landgoed.

g) Communication

A. Ehrismann trouve que le procès-verbal ne devrait pas être publié sur Facebook. Le procès-verbal ne sera plus publié sur Facebook. Il peut être lu sur notre site Internet.

h) Groupe de travail « Jubilé des 125 ans »

Le Jubilé est déplacé à la salle de concert de Soleure, La salle offre un cadre plus digne pour la célébration de cet anniversaire. P. Gütle va verser un tiers des frais convenus au catering Lois Bischofberger.

H. Zürcher ne souhaite présenter la Chronique que brièvement.

4. Association des juges

En mars, seront envoyées les convocations pour le CR des juges.

5. Demandes / Subventions / Propositions

Une demande est rejetée et une autre acceptée.

6. Invitations / délégations

Pour 11 invitations, des délégations sont désignées. Pour une invitation, le comité doit s'excuser.

7. Communications

JM Tièche informe le comité sur la réunion du comité de Petits animaux Suisse du 14 janvier 2017. Pour la succession d'U. Götz, on recherche une personne pour la rédaction du procès-verbal dès l'AD 2018, laquelle reprendrait en temps voulu la centrale des renseignements sur la volaille.

B. Schoch communique que les palmipèdes subissent un énorme stress avec le confinement au printemps. Il faut absolument que quelque chose se fasse, les mâles souffrent de cette situation.

JM. Tièche informe que Petits animaux Suisse est déjà en contact avec l'OSAV en raison de cette problématique.

8. Divers

HU. Zahnd demande comment se présente l'avenir de la gestion du bien immobilier de Volailles de race Suisse à Zollikofen.

M. Strasser aimerait remettre la gestion du bien et le conseil de Fondation de façon échelonnée. HU. Zahnd succède à M. Strasser et P. Gütle pour la gestion du bien immobilier au début de 2017.

W. Gloor aimerait aussi quitter sa place en 2017.

Proposition : HU. Zahnd reprend immédiatement la gestion du bien immobilier de Zollikofen à la place de M. Strasser et P. Gütle.

Décision : Le comité est en majeure partie favorable à cette proposition. G. Maurer va en informer le locataire.

Procès-verbal : U. Götz

Trad. MB